



Extrait du registre des décisions

Bureau du 25 septembre 2025

n° 137-25

Objet : *RS - Passation d'avenants aux marchés n° 250060 et 250061 relatifs aux travaux de création de liaisons cyclables en périphérie du giratoire d'accès à l'échangeur 17 de la VRU sur la commune de Bassens*

- date de convocation le 19 septembre 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-cinq septembre dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Vérel-Pragondran, salle polyvalente, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 31

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Cécile Trahand

Barberaz

Arthur Boix-Neveu

Barby

Christophe Pierretton

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Eric Delhommeau

Challes-les-Eaux

Josette Rémy

Chambéry

Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin

Corinne Charles - Franck Morat

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Hervé Ferroud-Plattet

Jacob-Bellecombette

Jarsy

Pierre Duperier

La Compôte

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

La Ravoire

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

La Thuile

Jean-François Poitou

Le Châtelard

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Valentin Hachet

Saint-Cassin

Jocelyne Gougou

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sainte-Reine

Sonnaz

Thoiry

Thierry Tournier

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Maryse Fabre à Damien Regairaz - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Daniel Roचाix à Franck Morat

- conseillers excusés : 18

Luc Berthoud - Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Marcel Ferrari - Philippe Ferrari - Sandra Ferrari - Jean-Pierre Fressoz - Hélène Jacquemin - Max Joly - Sylvie Koska - Luc Meunier - Vincent Miguët - Pascal Mithieux - Marie Perrier - Alain Thieffenat - Serge Tichkiewitch - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 25 septembre 2025

délibération n° 137-25

objet **RS - Passation d'avenants aux marchés n° 250060 et 250061 relatifs aux travaux de création de liaisons cyclables en périphérie du giratoire d'accès à l'échangeur 17 de la VRU sur la commune de Bassens**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des travaux et des voiries, rappelle que le Bureau a approuvé, par décision n° 071-25, l'attribution des marchés de travaux pour la création de liaisons cyclables en périphérie du giratoire d'accès à l'échangeur 17 de la VRU sur la commune de Bassens.

Les deux premiers lots ont été attribués comme suit :

- lot 1 : VRD (marché n° 250060), attribué à l'entreprise SAS Colas France pour un montant de 141 067,40 € HT,
- lot 2 : enrobés et autres revêtements de surface (marché n° 250061), attribué à l'entreprise SAS Colas France pour un montant de 40 747,05 € HT.

Durant l'exécution des travaux, le projet a été modifié pour répondre à différents enjeux (adaptations techniques et demandes complémentaires du maître d'ouvrage), nécessitant la modification à la hausse et à la baisse de certaines quantités prévues dans les marchés initiaux.

Les présents avenants aux deux marchés ont pour objet de valider les modifications intervenues en cours des travaux. Les tableaux suivants présentent l'économie des marchés de travaux.

LOT 1	€ HT
Marché initial	141 067,40 €
Avenant n° 1	- 5 342,15 €
Marché après avenant n° 1	135 725,25 €

Le montant de l'avenant au lot 1 correspond à une diminution de 3,79 % du montant du marché initial.

LOT 2	€ HT
Marché initial	40 747,05 €
Avenant n° 1	6 683,66 €
Marché après avenant n° 1	47 430,71 €

Le montant de l'avenant au lot 2 correspond à une augmentation de 16,40 % du montant du marché initial.

TOTAL	€ HT
Montant global des marchés initiaux	181 814,45 €
Avenants	1 341,51 €
Montant global après avenants	183 155,96 €

Le montant global des avenants s'élève à 1 341,51 € HT correspondant à une augmentation de 0,74 % du montant global initial des marchés de travaux.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et leurs avenants,

Vu le code de la commande publique,

Vu la décision n° 071-25 du Bureau du 22 mai 2025 relative à l'attribution des marchés de travaux pour la création de liaisons cyclables en périphérie du giratoire d'accès à l'échangeur 17 de la VRU sur la commune de Bassens,

Vu les marchés de travaux n° 250060 et 250061,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 28 août 2025,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : **d'approuver** l'avenant n° 1 au marché n° 250060 concernant le lot 1 des travaux de création de liaisons cyclables en périphérie du giratoire d'accès à l'échangeur 17 de la VRU sur la commune de Bassens,

Article 2 : **d'approuver** l'avenant n° 1 au marché n° 250061 concernant le lot 2 des travaux de création de liaisons cyclables en périphérie du giratoire d'accès à l'échangeur 17 de la VRU sur la commune de Bassens,

Article 3 : **d'autoriser** le président ou son représentant à signer ces avenants et tous documents à intervenir,

de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **137-25**

Objet de l'acte :	RS - Passation d'avenants aux marchés n° 250060 et 250061 relatifs aux travaux de création de liaisons cyclables en périphérie du giratoire d'accès à l'échangeur 17 de la VRU sur la commune de Bassens
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires
Date de l'acte :	25 septembre 2025
Annexe(s) :	250060 Avenant 1 Aménagement cyclables VRU Lot 1, 250061 Avenant 1 Aménagement cyclables VRU Lot 2

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20250925-lmc1H34153H1-DE
-----------------------------------	--

Identifiant unique de l'acte :	lmc1H34153H1
--------------------------------	--------------

Date de transmission en Préfecture :	26 septembre 2025
--------------------------------------	-------------------

Date de réception en Préfecture :	26 septembre 2025
-----------------------------------	-------------------

Date de publication sur le site internet:	lundi 29 septembre 2025
---	-------------------------